

# DEMANDER UNE INTENTION DE **MESSE**

Votre prière peut accompagner une messe que vous demandez à vos intentions particulières.

Elle est célébrée pour des moments spécifiques de votre vie.

Elle signifie que vous demandez à un prêtre, au cours de la messe qu'il célébrera, d'intercéder auprès du Seigneur et de porter vers lui votre confiance dans sa miséricorde.

---

**Pour vos défunts :** c'est un acte de foi. Vous demandez à Dieu de les accueillir auprès de Lui dans sa lumière.

**Pour vos proches :** parents, enfants, amis... Vous demandez à Dieu de les aider à passer un moment difficile.

**En action de grâce :** tout simplement pour dire merci.



Dans le diocèse de Vannes,  
à titre indicatif, l'offrande de messe  
est proposée à 18 €

Pour le règlement de l'offrande : libeller votre chèque à l'ordre de la paroisse.  
Pour un règlement en espèces : merci de le remettre directement au prêtre.